

Informations pour parents employés à EPFL Fribourg

Crèche Pérollino.

L'EPFL entend offrir aux employé-e-s travaillant dans les antennes cantonales des conditions de conciliation de la vie familiale et professionnelle comparables à celles proposées à aux employé-e-s sur le campus de Lausanne. Le subventionnement par l'EPFL de places à la crèche Pérollino, sise à la route des Arsenaux, à proximité du site de l'EPFL, répond à cette volonté.

Inscription et attribution des places

Les employé-e-s de l'EPFL travaillant sur le site EPFL à Fribourg peuvent en tout temps adresser une demande de place à la direction de la crèche Pérollino pour des enfants de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine.

Les demandes des parents employé-e-s à l'EPFL seront traitées au même titre que celles des parents employé-e-s à la HES-SO Fribourg.

L'attribution des places est effectuée par la direction de la crèche Pérollino en fonction de la date d'inscription, et de la disponibilité des places dans le groupe d'âge concerné, dans le contingent des places subventionnées par l'EPFL et la HES-SO//FR.

Tarifs

Les tarifs en vigueur dépendent du revenu des parents. Ils sont disponibles sur [le site internet de Pérollino](#).

Fin du contrat de travail

Le droit à l'occupation d'une place de crèche subventionnée par l'EPFL se termine avec la fin du contrat de travail. Des possibilités d'arrangements doivent être discutées à l'avance avec la direction de la crèche Pérollino.

Autres lieux d'accueil dans le canton de Fribourg

Sur le [site de la fédération des crèches fribourgeoises](#) vous pouvez trouver des listes des crèches du Canton ainsi que des informations sur les garderies et l'accueil familial de jour.

Le site web du Bureau de la promotion des enfants et des jeunes offre [une cartographie des structures d'accueil](#) (crèche, accueil extrascolaire, etc.) du canton de Fribourg.

Garde d'urgence

En collaboration avec la Croix-rouge, l'EPFL propose à ses employé-e-s une offre de garde d'urgence pour enfants malades. Cette offre concerne les employé-e-s habitant les cantons romands (Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais). Plus d'information sur le [site du bureau de l'égalité de l'EPFL](#).

Autres ressources utiles dans le canton de Fribourg

[Classeur des familles](#) du bureau de l'égalité entre hommes et femmes et de la famille.

Informations sur des [activités de loisirs et des camps de vacances](#) pour jeunes sur le site du Bureau de la promotion des enfants et des jeunes.

Questions

Bureau de l'égalité des chances

Déléguée: Helene Fueger
Bureau: BI B2 462
Tel: +41 21 693 1082